Benfeld.com

Bulletin Municipal d'Informations N°02/16 **Juin 2016**

LE MOT DU MAIRE

Benfeldoises, Benfeldois,

L'été revient. Une saison qui modifie nos rythmes de vie, mais également engage nos services dans la réalisation de projets spécifiques qui seront nombreux cette année...

Le projet de « réaménagement du centre-ville » vient de voir se finaliser sa phase de diagnostic. Les éléments ont été présentés aux Benfeldois lors des rencontres de quartiers et durant les réunions avec l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique). La phase suivante consiste à recruter un maître d'œuvre, sous forme de concours, chargé d'élaborer un projet sur la base des éléments du diagnostic. Le projet retenu vous sera présenté à partir du mois de novembre.

Travaux dès juillet

Cependant, les travaux d'enfouissement des réseaux d'eau du SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement) commenceront en juillet dans la rue du Général de Gaulle.
Deux phases seront nécessaires pour un chantier d'une durée de deux mois : en juillet, de l'hôtel de ville à l'intersection de la place de la Dîme, puis les travaux évolueront vers la place de la fontaine. Un revêtement provisoire sera mis en place avant l'aménagement qui commencera en avril 2017.

Le conseil départemental a planifié des travaux de réfection de la couche de roulement entre le giratoire d'Intermarché jusqu'au giratoire de la rue de Westhouse, les travaux se feront de nuit afin de gêner le moins possible la circulation dans Benfeld. La commune a également programmé l'aménagement de la rue du Luxembourg pour sécuriser l'accès au collège.

La FREDON

Dans un autre domaine, la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) a réalisé un diagnostic pour tendre vers le « zéro pesticide » dans nos espaces verts. Cette politique a pour principal objectif la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité… (vous conférer à l'article en page 5).

Gens du voyage

Après de nombreuses réunions, à la sous-préfecture mais aussi à la préfecture, le dossier de l'aire d'accueil des gens du voyage a évolué, mais pas suffisamment pour réaliser les travaux.
Je tenais personnellement à remercier le président de la Communauté des Communes de Benfeld et environs Denis Schultz, qui s'est engagé avec beaucoup d'énergie pour faire avancer le dossier... Cependant cet été, les communes de la Cocoben devront certainement faire face une nouvelle fois à l'arrivée massive et sauvage de caravanes…

Fêtes

L'été donne aussi lieu à de multiples fêtes de plein air programmées par la commission culturelle et l'OMF avec le concours de nombreuses associations locales.
Participer activement ou comme simple visiteur est une forme de reconnaissance du travail des bénévoles engagés dans toutes ces manifestations (vous conférer au calendrier en page 2).

Dans l'espoir de vous rencontrer lors des manifestations, je vous souhaite un bel été.

Le maire,
Jacky Wolfarth

ANNONCES

Smictom Alsace-Centrale

A l'occasion de la Semaine Européenne de Développement Durable, le Smictom d'Alsace Centrale organise le 2 juin une animation « consommons juste – vivons mieux ».
Animations festives, ateliers jeux pour petits et grands, démonstrations de fabrication de produits d'entretien. **Spectacle « les convoyeurs du fond »** par la caravane des illuminés avertis, aux immeubles d'OPUS, rue du Hohwald à Benfeld. Entre les 2 représentations (16h et 17h30) goûter offert.

Nouveau ! Ecole de Musique-Danse et Théâtre

Le samedi 11 juin à 18h, pour la première fois, les élèves des 3 disciplines seront rassemblés pour vous présenter leur spectacle de fin d'année sur le thème des contes.

Une belle occasion de découvrir la diversité des enseignements artistiques proposés à Benfeld par l'école municipale. Entrée libre.

Dates	Intitulés	Horaires	Lieux
1 juin	**Journée détection jeunes de l'AS Benfeld (football) - tous niveaux Contact 06.08.61.03.16 ou 06.36.86.81.45**	Dès 16h	Complexe sportif
2 juin	**Smictom - théâtre de rue « les convoyeurs du fond » Par la caravane des illuminés avertis - gratuit - 2 représentations**	16h et 17h30	Rue du Hohwald
4 juin	**Loto As Benfeld**	19h30	Salle des fêtes
5 juin	**Triathlon Benfeld - Obernai (page 6)**		Plan d'eau
7 juin	**Réunion information pour riverains du centre-ville. Présence SDEA**	20h	Hôtel de ville
10 juin	**Euro 2016 - match d'ouverture France - Roumanie (page 6)**	21h	Complexe sportif
11 juin	**Spectacle de l'école de musique et de danse**	18h	Salle des fêtes
12 juin	**Kermesse Institution Mertian**	11h	Mertian - Ehl
12 juin	**Marché aux puces - Alsacienne handball**		Parking Intermarché
12 juin	**Fête de la paroisse protestante - 150 ans de l'église**		Cercle catholique
15 juin	**Euro 2016 - match France - Albanie (page 6)**	21h	Complexe sportif
17 juin	**Représentation école de théâtre de Benfeld**		Cercle catholique
18 juin	**Fête de la musique, ville de Benfeld en partenariat avec l'Animation Jeunesse Cocoben et OMF (page 6)**	18h30	Centre-ville
19 juin	**Euro 2016 - match France - Suisse (page 6)**	21h	Complexe sportif
24 juin	**Vente de documents à la médiathèque**	De 18h à 20h	médiathèque
25 / 26 juin	**Enduro carpes en 24h par équipe**		AAPPMA
Du 26 au 29 juin	**Fête du cinéma - Profitez de tarifs avantageux durant 4 jours**		Cinéma Rex
02 juillet	**Cours de taille d'été**	De 9h à 11h	Verger école
Du 4 au 8 juillet	**Stage de badminton (Bad du Ried)**		Salle des sports
Du 6 au 9 juillet	**Stage de judo, débutants et confirmés (Rens : 03..88.74.35.41)**		Dojo
7 juillet	**Atelier d'orpaillage (OT du Grand Ried) + 21,28/7, 4, 11, 18 et 25/8**	9h30	Office de tourisme
12 juillet	**Visite du jacquemart (OT du Grand Ried)+ 26/7 + 09 et 23/08**	17h	Office de tourisme
14 juillet	**Bal du 14 juillet - feu d'artifice - élection de la Marianne (page 8)**		Parking salle des fêtes
22 juillet	**Don du sang**	17h - 20h30	Cercle catholique
24 juillet	**Enduro carpes 2x4h en individuel**		AAPPMA
7 août	**Enduro carpes 2x4h par équipe**		AAPPMA
Du 8 au 12 août	**Stage de judo, débutants et confirmés (Rens : 03.88.74.35.41)**		Dojo
Du 19 au 21 août	**Fête du Stubbehansel (page 8)**		Centre-ville
22 août	**Grand marché aux puces (page 8)**	Dès 6h	Centre-ville
26 août	**Théâtre par la troupe « Project'ill » (page 8)**	20h30	Parc Villa Jaeger
28 août	**Enduro carpes 2x4h par équipe**		AAPPMA

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mars 2016

Agenda d'accessibilité programmé (Ad'ap) : programme de travaux 2016 et financement
Le conseil municipal approuve le programme de travaux 2016 prévu à l'Ad-'ap, pour un montant de 18 395,50 € et sollicite la participation financière de l'Etat au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et du fonds de soutien à l'investissement public local.

Loyers des immeubles bâtis
Les loyers des immeubles bâtis mis en location par la commune sont actualisés sur la base de l'indice INSEE de référence des loyers.

Compte administratif 2015
Le conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2015 présenté par le maire, qui s'élève à 6 312 420,24 € en dépenses (dont 3 164 865,82 € en fonctionnement) et 7 473 512,27 € en recettes (dont 4 510 164,85 € en fonctionnement).

Compte de gestion du receveur
Le compte de gestion 2015 du receveur est adopté.

Affectation du résultat 2015
L'excédent de fonctionnement cumulé constaté au 31 décembre 2015 d'un montant de 1 800 728,95 € est affecté à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) pour un montant de 1 194 613,95 € destiné à compenser le déficit de cette section et le solde, soit 606 155 € au compte 002 (excédent fonctionnement reporté).

Fiscalité directe 2016
Le conseil municipal décide d'augmenter de 1% pour l'année 2015 les taux des 3 taxes directes locales, soit :
- taxe d'habitation 16,62 %,
- foncier bâti 13,10 %,
- foncier non bâti 57,95 %.

Le produit estimé à recouvrer s'élève à 1 890 000 €.

Adoption du budget primitif 2016
Le budget primitif 2016 proposé par le maire est adopté en équilibre en section de fonctionnement pour un montant de 4 854 000 € et en section d'investissement pour 3 760 000 € tenant compte des reports antérieurs.

Indemnités de fonctions du maire
Par délibération du 8 avril 2014, le conseil municipal a fixé les indemnités de fonction du maire et des adjoints.
La loi du 31 mars 2015 a modifié la rédaction de l'article L.2123-23 du CGCT, stipulant notamment qu'à partir du 1er janvier 2016 les maires bénéficient à titre automatique des indemnités de fonctions fixées au taux maximal autorisé par la loi.
Les indemnités fixées par la délibération ci-dessus étant inférieures, le conseil municipal confirme ce montant pour la durée du mandat.
Les indemnités des adjoints restent inchangées.

Séance du 26 avril 2016

Aménagement du centre-ville : jury de concours pour la maîtrise d'œuvre
Le projet d'aménagement du centre-ville nécessite le recours à une équipe de maîtrise d'œuvre dont le recrutement est prévu par voie de concours.
Le conseil municipal a désigné les membres comme suit, sous la présidence du maire, Jacky WOLFARTH
Titulaires : Bernard BOUTONNET, François LARDINAIS, Jean-Jacques KNOPF, Benoît GSELL, Guy RIEFFEL
Suppléants : Christophe FURST, Nathalie GARBACIAK, Lucienne GILG, Christian JAEG et Daniel WALDVOGEL. A cela s'ajouteront 2 personnes qualifiées.

Aménagement de la rue du Luxembourg : demande de subvention
Le conseil municipal sollicite la participation de l'Etat au titre du fonds de soutien à l'investissement public local pour le financement des travaux d'aménagement de la rue de Luxembourg, dont le montant prévisionnel de travaux est estimé à 244 000 € HT.

Traversée du hameau d'Ehl : délégation de maîtrise d'ouvrage
Le conseil municipal approuve le projet d'aménagement de la traverse d'EHL pour un montant prévisionnel de travaux de 117 000 € HT.
Le maire est autorisé à signer la convention de maîtrise d'ouvrage et de financement relative à ces travaux, qui sera confiée à la commune de Sand.

Modification des statuts de la communauté de communes
Le conseil municipal approuve la modification de l'article 4 des statuts de la communauté de communes, suite au déménagement dans les nouveaux locaux de la MIS (maison intercommunale des services) comme suit : «le siège de la communauté des communes est fixé à BENFELD, 1 rue des 11 Communes ».

Séance du 17 mai 2016

Aménagement du centre-ville : enveloppe budgétaire du concours de maîtrise d'œuvre et cadre programmatique
Le conseil municipal adopte l'enveloppe financière du projet d'aménagement du centre-ville à la phase concours pour les travaux de terrassement, de voirie, d'aménagement des surfaces hors voirie, mobilier et plantations pour le périmètre concerné pour un montant de 2 200 000 €. Le cadre programmatique, conformément aux propositions du groupe de travail, consigné dans un document établi par l'Agence VERDIER-TAPIA est également adopté.

Schéma départemental de coopération intercommunale : avis sur le périmètre
Par arrêté préfectoral du 5 avril 2016 le périmètre de la nouvelle communauté des communes issue de la fusion de la communauté de communes de Benfeld et environs, de la communauté de communes du Rhin et de la communauté de communes du Pays d'Erstein a été fixé.
Le conseil municipal donne son accord pour le périmètre de cette nouvelle communauté de communes, issue de la fusion des trois communautés sus indiquées.

Liste préparatoire des jurys d'assises 2017
Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 26 avril 2016 et du code de procédure pénale, 12 personnes sont tirées au sort à partir de la liste électorale, pouvant être amenées à exercer les fonctions de jurés d'assises en 2017.

COMMUNIQUES / TRIBUNES

Résidence pour personnes âgées (RPA)

Vous avez plus de 60 ans, vous êtes autonome et vous recherchez un appartement dans un cadre agréable ? Quelques logements sont encore disponibles à la Résidence pour Personnes Agées (RPA) de Benfeld.

Le loyer est de 580 € pour 2016. Possibilité d'APL selon vos revenus. Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec la mairie au 03.88.74.42.17.

Conciliateur de justice

Les prochaines permanences auront lieu les 7 juin et 5 juillet 2016. Aucune n'est planifiée en août.

TRIBUNE pour les groupes représentés au conseil municipal

Ruse ou désinvolture !!

La nouvelle stratégie de Monsieur le maire consiste à annoncer qu'il a baissé les indemnités de fonction de 25 %, ce qui met en arrière plan la majoration de 15 % qu'il perçoit ainsi que ses adjoints. Cette majoration est perçue parce que notre ville était chef lieu de canton. Cette indemnité, même si elle est légalisée, est perçue sans aucune contrepartie. Donc … Personne n'est dupe de cette petite ruse digne d'un apprenti sioux, Buffalo Bill en rougirait de honte !! Par contre elle souligne l'indifférence à une éthique politique et traite avec désinvolture les situations qui mériteraient réflexion et attention. Ces pratiques dites politiques accompagnées de leur discours ont été à la mode au début du siècle dernier !!

Ainsi l'augmentation de la part communale des impôts locaux de 1 %, et ceci malgré un excédent consolidé (2014-2015) de plus de 1.8 millions d'euros est un autre exemple qui témoigne aussi d'une certaine désinvolture.

Nous pensons que cette augmentation n'était pas nécessaire et nous avons voté contre cette hausse.

Sur d'autres sujets, le maire, pour ne pas répondre à des questions ou à des propositions, fait souvent référence à « c'est de la compétence de… ». Ce faisant il induit et fait la confusion entre responsabilité et compétence.

Enfin une embellie ; lors de la présentation d'une de nos questions écrites, concernant la création d'une police municipale interurbaine avec la fusion des 3 communautés de communes, le maire a reconnu son utilité et notre proposition demande une réflexion approfondie sur sa faisabilité. Enfin une note positive, une fois n'est pas coutume.

Benoît Gsell, Pour le groupe « Une nouvelle dynamique pour Benfeld »

Décevant !

Benfeld a plusieurs spécificités qui lui donnent une notoriété régionale, notamment son hôtel de ville, ses entreprises et son tissu associatif dynamique, et ses séances du conseil municipal qui défraient régulièrement la chronique dans les journaux.

C'est un fait certain, l'ambiance actuelle de nos conseils ressemble plus souvent à des joutes verbales d'une cour d'école élémentaire qu'à des débats constructifs et fédérateurs que mérite notre assemblée. Une journaliste titrait « Ces mots qui cachent la ville » ; une analyse partagée !

Régulièrement les interventions répétées, inappropriées, mal renseignées d'un petit nombre de conseillers d'un des groupes d'opposition, polluent les débats. Ces méthodes qui consistent à monopoliser et couper la parole à mauvais escient dans l'unique but d'occuper le terrain et d'accaparer l'attention de la presse sont finalement des méthodes anti-démocratiques. Cette posture contre-productive qui dessert les intérêts de la ville, restreint les échanges des conseillers qui souhaiteraient simplement travailler et œuvrer dans la co-construction des projets pour Benfeld dans une ambiance sereine et positive pour notre ville.

Nous tenons à préciser qu'en aucun cas, nous ne ciblons l'ensemble d'un groupe politique légalement représenté au conseil …

Agir pour Benfeld (groupe majoritaire)

MOUSTIQUE-TIGRE

L'ARS a constaté une présence du moustique tigre dans notre région. Cependant, tout moustique n'est pas moustique-tigre et tout moustique-tigre n'est pas porteur de maladies.

Cependant, voici quelques conseils pour éviter la prolifération de cette espèce :

- Coupelles sous les pots de fleurs, vases : videz-les régulièrement (au moins une fois par semaine) ou supprimez-les.
- Seaux, matériel de jardin, récipients divers : videz-les puis retournez-les, ou mettez-les à l'abri de la pluie.
- Bidons de récupération d'eau : recouvrez-les à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu, en vous assurant que les moustiques ne pourront pas accéder à l'eau.

Bassin d'agrément : introduisez des poissons, qui mangeront les larves.

Plus d'infos sur :
http://social-sante.gouv.fr

CADRE DE VIE / COMMUNIQUES

Par délibération du 5 mai 2015, le conseil municipal a décidé la mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces verts, accompagné dans cette démarche par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), voir Benfeld.com n°2/2015.

L'étude menée par la FREDON s'est déroulée en 3 phases :

- Diagnostic et relevés
- Ajustement des préconisations aux objectifs

- Restitution et suivi

Ainsi les surfaces concernées entretenues par les services techniques de la ville se répartissent comme suit :

- Massifs : 7 700 m²
- Surfaces perméables (stabilisés, gravillons...) 23 500 m²
- Zones enherbées : 115 700 m²
- Surfaces imperméables (pavés, enrobés…) : 37 300 m²
- Voiries (largeur 4 m + 0,50 m caniveau de chaque côté) : 180 400 m².

L'objectif de ce plan de désherbage et de gestion différenciée est de diminuer au fur et à mesure l'utilisation des pesticides, principal facteur de la détérioration de la qualité de l'eau et de la pollution de la nappe phréatique.
Cela passe par des niveaux d'acceptation de la végétation spontanée et des préconisations de désherbage à l'aide de techniques alternatives, telles le désherbage mécanique, le paillage, l'arrachage manuel à certains endroits, la mise en place progressive de plantes couvre-sol, le balayage manuel.

C'est ainsi que les différents sites ont été répertoriés en 3 classes avec des préconisations spécifiques pour chacune, à savoir :

Classe 1 : les espaces à entretien intensif, qui représentent la vitrine du savoir-faire horticole, représentant une charge de travail importante. Il s'agit de la mairie, des parkings du centre ville, du cimetière, les abords de l'église, le monument aux morts, les terrains de football, les axes principaux et les entrées d'agglomération.

Classe 2 : les espaces à entretien courant qui représentent la majorité des surfaces, les espaces de détente (aires de jeux), les espaces enherbés (zone verte rue d'Erstein…), les surfaces stabilisées et sablées, accompagnement de voirie, les parcs et autres terrains de sport, les pieds d'arbre…

Classe 3 : les espaces à entretien nature, soit l'ensemble des grandes surfaces en herbe sans usage de jeu ou de pique-nique reconnu, qui pourront à terme être transformés en prairie de fauche (pour celles qui ne le sont pas encore).

Des principes de conception d'espace sont également proposés, intégrant dès la création et la plantation les notions d'entretien ultérieur, sans recours aux désherbants.

La réussite d'un tel plan est également lié à de la communication régulière, la réalisation d'un bilan annuel et le soutien de l'ensemble de la population.

Les alternatives à l'utilisation de produits chimiques (herbicides, fongicides, insecticides…) sont variées et peuvent être appliquées par tous les habitants. La réussite de ce défi repose donc aussi sur vous, merci d'avance à tous !

SCOTERS

Par arrêté du 29 avril 2016, le président du Syndicat mixte pour le SCOTERS (Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg) a défini les modalités de l'organisation de l'enquête publique relative à la modification N° 4 du dit schéma.
L'enquête publique se déroulera du 30 mai au 30 juin 2016 inclus.

La consultation du dossier d'enquête pourra être effectuée au siège du syndicat mixte à Strasbourg, dans les mairies des 138 communes incluses dans le périmètre (dont Benfeld), aux heures d'ouverture habituelles et au siège des 10 établissements publics de coopération intercommunale membres, de même que sur le site internet du SCOTERS, à l'adresse :
http://www.scoters.org/

Le commissaire-enquêteur assurera une permanence à la communauté de communes de Benfeld, 1 rue des 11 Communes, le mercredi 15 juin de 14h à 17h.

SPORTS / CULTURE / CADRE DE VIE

Ouverture de la baignade au plan d'eau

La baignade municipale au plan d'eau, route de Herbsheim, sera ouverte au public à partir du samedi 18 juin, et sera surveillée par un maître nageur du lundi au vendredi de 10h à 13h, et par deux maîtres nageurs du lundi au vendredi de 13h à 19h ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 19h.

Les prix d'entrées sont les suivants :

0,80 € pour les enfants, étudiants, militaires et pour les groupes scolaires; 1,60 € pour les adultes. Gratuit pour les enfants de - de 6 ans et les personnes de + de 60 ans.

Des cartes d'abonnement valables pour toute la saison peuvent être achetées et retirées aux caisses du plan d'eau à partir du 18 juin au tarif de 16 € pour les enfants, étudiants et militaires; 26 € pour les adultes et 33 € pour les familles (parents et enfants à charge).

En attendant l'ouverture officielle de la baignade, la commune décline toute responsabilité en cas d'accident.

Triathlon international d'Obernai-Benfeld : 19e édition

L'édition 2016 aura lieu le 5 juin prochain. L'année dernière, l'événement avait battu un record avec plus de 1300 participants.

Avec trois formats adultes, S, M et L, **et deux formats kids**,

Les féminines, qui représentent 35% des participants du format S, font l'objet de toutes les attentions puisque les départs sont séparés des masculins pour ne pas se faire bousculer ; le triathlon d'Obernai-Benfeld étant **labellisé « triathlon au féminin ».**

L'équipe d'organisation, qui s'appuie pour l'heure sur quelque 400 bénévoles, accueillerait volontiers des personnes prêtes à s'investir.

Formats et horaires (natation, vélo, course à pied) : 9h15 : L (2 100 m/82 km/21km) ; 10h30 : (féminines relais, paratriathlon) et 10h40 : (masculins) S (500 m/22 km/5 km) ; 12h15 : M (1 400m/46km/10km); 13h30 : Benfeld Trikids 1 (50 m/2 km/0,5 km) ; 13h50 : Benfeld Trikids 2 (150 m/4 km/l km).

Inscriptions :
www.triathlon-obemai.fr

Fort du succès de l'édition 2015, l'Animation Jeunesse Cocoben, la commission culturelle de la ville de Benfeld et l'Office municipal des fêtes organisent la fête de la musique dans les rues du centre-ville, le samedi 18 juin à partir de 18h30.

Deux scènes, et une troisième au Ladhof, accueilleront des groupes musicaux variés : rap, soul, funk, rock, jazz manouche, rhytms n'blues, variété française, années 60, musique d'harmonie et les enfants des écoles qui chantent …

La soirée sera accompagnée de danses, chants, spectacle de feu et jonglerie.

Buvette et restauration sur place.

Www.benfeld.info/musique

EURO 2016

La commission des sports invite les amoureux du ballon rond à venir supporter l'équipe de France, à l'occasion de l'EURO 2016 au complexe sportif : **le vendredi 10 juin (France-Roumanie / match d'ouverture), le mercredi 15 juin (France - Albanie) et le dimanche 19 juin (France - Suisse), à 21h.**

A chaque fois que l'équipe de France se qualifiera, une retransmission du match sera assurée.

L'état d'urgence, en vigueur sur notre territoire, oblige les communes comme la nôtre qui souhaitent proposer des diffusions sur écran géant à le faire dans un endroit clos sécurisé. Un contrôle de sécurité, fait avec sérieux, sera effectué systématiquement à l'entrée de la salle. Les sacs et autres contenants sont proscrits. Entrée libre. Buvette et petite restauration sur place.

NOS JOIES / NOS PEINES

NAISSANCES de février, mars et avril 2016

02.02 à Sélestat : Hugo Maxence Timéo, fils de Laurent CHASTIN et de Karine Christele Laurence GAUTIER, 23A rue de Huttenheim.
09.02 à Strasbourg : Nathan, fils de Christophe FINDELI et de Marie-Hélène LEPELLETIER, 2a rue du Relais Postal.
13.02 à Sélestat : Léo, fils de Arnaud Adolphe Ernest WACH et de Emilie URBAN, 3 rue des Escarpins.
15.02 à Strasbourg : Robin Bernard Jacques, fils de Marc Robert Marcel MULLER et de Emma Solange EHRHARD, 2 place de la République.
22.02 à Strasbourg : Emma, fille de Mariana FURDUI, 3a rue Blumstein.
22.02 à Saint-Avold : Chahine, fils de Samir CHEBBAH et de Sabrina Marie Madeleine BOIME, 23A avenue de la Gare – 3 cour des Etoiles.
25.02 à Schiltigheim : Axel, fils de Stéphane Jean-Luc RIEBEL et de Alexandra VINCENT, 3a rue de Strasbourg.
07.03 à Strasbourg : Elias, fils de Gilles-Philippe Jean-Pierre BOUTRUCHE et de Hourya BEKRI, 6a rue du Moulin.
11.03 à Sélestat : Ethan Francis Lucien, fils de Maxime Charles Jean-Paul MENGUS et de Samantha Jennifer SONNTAG, 14 rue de l'Europe.
12.03 à Strasbourg : Aaron Frédéric, fils de Frédéric Jean-Jacques Pierre HAENEL et de Martine Micheline GOLDENBERGER, 27 rue de Londres.
20.03 à Schiltigheim : Léo Joseph Antoine, fils de Thierry BRUBACHER et de Sandra Marie-Louise BIEHLER, 10 avenue de la Gare.
20.03. à Sélestat : Gabriel Niven, fils de Ejilen Marday MURTHEN et de Johanna Sonia Béatrice MULLER, 15 E rue du Docteur Sieffermann.
22.03 à Strasbourg : Sara, fille de Ekrem DENIZ et de Nurcan DIKILITAS, 23a avenue de la Gare – 2 Cour des Etoiles.
31.03 à Sélestat : Thiméo Georges, fils de Christophe Stéphane BERTRAM et de Nadège GARGOWITSCH, 2 rue du Rempart.
14.04 à Sélestat : Eliot Nicolas, fils de Christophe Alexis CHARLES et de Elodie Marcelle HERISSON, 5a rue des Escarpins.
18.04 à Strasbourg : Agathe Madeleine, fille de Maxime Frédéric KAEMPF et de Adeline ISSEREL, 11 rue du Donon.

MARIAGES de février, mars et avril 2016

26.02 à Benfeld : Franck Edouard Xavier EHRHARD, électricien et Julie Martine Henriette REMETTER, opératrice d'impression, domiciliés 6 rue de l'église – SAND.
12.03 à Benfeld : Thierry Gilbert MEY, serrurier et Latifa MAFTHA, secrétaire, domiciliés 16 rue de Sand.
02.04 à Benfeld : Jocelyn Manuel EUDARIC, ambulancier et Ange-Line Giselle ZOBEIDE, fonctionnaire éducation nationale, gestionnaire d'examen, domiciliés 14 faubourg de Strasbourg.
16.04 à Benfeld : Johan BRICHE, Technicien de développement et Yaay Mami Gay DIOP, apprentie ingénieur génie électrique, 12 rue d'Obernai.

DECES de février, mars et avril 2016

01.02 à Benfeld : Joséphine BARTHELME, née le 28 janvier 1928, sans profession, veuve René ANSELM.
01.02 à Sélestat : PICCA Angelina, née le 13 décembre 1927, couturière retraitée, veuve de Jacques ESCH.
05.02 à Benfeld : Denise Angèle BREAT, née le 8 mars 1933, commerçante en retraite, veuve de Jean-Marie ROHMER.
11.02 à Strasbourg : Jean Pierre KIRMSER, né le 8 juillet 1933, mécanicien en retraite, veuf de Anne Marie Thérèse LUSTIG.
13.02 à Benfeld : Marthe Lina Sophie HOSCH, née le 18 septembre 1920, institutrice retraitée, veuve de Armand Christophe MEYER.
13.02 à Erstein : Madeleine Louise GERBER, née le 23 mai 1926, sans profession, épouse de Alfred GALLASCH.
14.02 à Benfeld : Madeleine KISSENBERGER, née le 10 février 1914, éducatrice retraitée, célibataire.
20.02 à Benfeld : Anne Marie VOEGELI, née le 10 mai 1921, gouvernante retraitée, veuve de Robert Maurice ARMENGAUD.
24.02 à Benfeld : Marie Thérèse SCHNELL, née le 03 septembre 1925, employée de maison en retraite, veuve de Charles Joseph FREYDER.
28.02 à Rhinau : Alice HARTMANN, née le 6 août 1914, mère au foyer retraitée, veuve de Marcel Jean COLIN.

Directeur de la publication :
Jacky Wolfarth, maire

Réalisation : service communication de la Ville de Benfeld

Périodicité : édition tous les trimestres.
Limite de dépôt des articles : le 10 du mois qui précède les éditions, mars, juin, septembre et décembre.

Coordination : Bruno Lefebvre

Textes : Bruno Lefebvre, Pascal et Stéphanie Guimier, office municipal des fêtes, et Jacky Wolfarth.

Photos : Bruno Lefebvre, Jacky Wolfarth, Stéphanie Guimier.

Tirage à 2600 exemplaires.

La mairie et ses services administratifs sont ouverts au public du lundi au vendredi de 9 h à 11 h30 et de 15 h à 18 h.
3 rue du Château 67230 Benfeld
Tél. : 03.88.74.42.17
Télécopie : 03.88.74.00.22
Courriel : mairie@ville-de-benfeld.fr
Site : http://www.benfeld.fr

VILLE DE BENFELD

CULTURE / MANIFESTATIONS / CADRE DE VIE

FETE DU STUBBEHANSEL

Les 19, 20 et 21 août, la commune se replongera dans son passé et son histoire lors de la fête historique du Stubbehansel.
Les festivités auront lieu cette année place de la République, place Briand et à la Villa Jaeger.

Vendredi 19 août :
De 18h à 19h30 : *tableaux historiques vivants dans les rues du centre-ville*. Spectacle par la troupe des Benfeldois, échoppes médiévales dans le parc de la Villa Jaeger par la Cie des Gentes Dames et Chevaliers.
Ouverture des festivités, à 18h place Briand.
À 18h15, apéritif concert par l'Harmonie municipale de Benfeld.
À 20h, spectacle historique devant l'Hôtel de Ville (Troupe des Benfeldois, Cie des Gentes Dames et Chevaliers, Cie Agartha).
À partir de 21h, Soirée DJ avec DJ FRED, place Briand, restauration.

Samedi 20 août :
De 17h30 à 19h30 : tableaux historiques vivants dans les rues du centre-ville, échoppes médiévales et spectacle.
A partir de 20 : Spectacle historique devant l'Hôtel de Ville (Troupe des Benfeldois, Cie des Gentes Dames et Chevaliers, Cie Agartha).
21h : Bal avec l'orchestre « Déclic », place Briand.

Dimanche 21 août :
Grand marché aux puces dans les rues du centre-ville, **toute la journée**.
Animations et restauration place Briand avec le groupe Blue-C l'après-midi, village médiéval à la villa Jaeger.
Les Benfeldois désireux de réserver un emplacement devant leur domicile ou celui d'amis devront le faire impérativement avant le 14 juillet.
Règlement et fiche de réservation disponible en mairie et sur le site de la ville : www.benfeld.fr (page d'accueil).
Les exposants pourront retirer la feuille avec le numéro d'emplacement, samedi le 20 août de 10h à 12h à l'office de tourisme du Grand Ried - bureau de Benfeld.
Un emplacement gratuit rue de l'Église est réservé aux associations benfeldoises, sur réservation avant le 20 juillet et dans la limite des places disponibles.
De 17h à minuit : laissez-vous entraîner par l'orchestre Déclic, place Briand.
Durant les trois jours : buvettes, restauration et fête foraine.

Circulation modifiée
Du 19 au 21 août, la circulation sera réglementée dans certaines rues. L'arrêté municipal sera publié sur le site de la commune : www.benfeld.fr

Appel aux figurants
Les personnes désireuses de s'investir dans la fête du Stubbehansel, en tant qu'acteur ou bien pour aider, sont les bienvenues. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.
Renseignement : 06.74.58.30.84

14 JUILLET : feu artifice et élection Marianne

L'Office municipal des fêtes et le club Bushido organisent, **à l'occasion du 14 juillet**, l'élection de la Marianne.
Le concours, gratuit, doté d'un prix, est ouvert à toutes les candidates (pas de limites d'âge), désireuses d'être la digne ambassadrice de la commune, à l'occasion des manifestations majeures, et ce, durant un an. Pour tout renseignement, contacter le : 06 08 03 41 07.
La soirée sera suivie d'un grand bal champêtre avec possibilité de restauration sur place et se clôturera par le traditionnel feu d'artifice.

THEATRE FRANCOPHONE EN PLEIN AIR

Le vendredi 26 août à 20h30 au parc de la villa Jaeger, la troupe de théâtre de Project 'Ill d'Osthouse propose « Le colonel oiseau », une pièce tragi-comique de Hristo Boytchev.
Après le succès de leurs 2 dernières tournées en plein air, la troupe de théâtre de Project 'Ill revient sur le devant de la scène avec une réadaptation d'un spectacle proposé en 2004. Le monastère sera monté et démonté à chaque représentation, permettant une immersion totale du public dans l'ambiance extravagante de la pièce. Entrée libre, plateau - Buvette.

CAMPAGNE PROPRETE